

Décision n° 02-914 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 15 octobre 2002 modifiant les autorisations délivrées à des sociétés d'établir et d'exploiter un réseau radioélectrique indépendant à usage privé du service mobile terrestre (2RP) et attribuant les fréquences associées

Titulaire	Commune de l'utilisateur	Département	Fréquence d'émission en MHz
SCP BOUTARD GEAY MOLINA PERROT	ST SYMPHORIEN DE LAY	42	466,5125
NMPP	PARIS	75	444,6000
CEA	CHUSCLAN	30	469,7125
ACCORD ANTENNE CERGY TAXI	CERGY	95	466,4125
SAPRR SA	ST APOLLINAIRE	21	467,0625